



**l'Assurance
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS

Agir ensemble, protéger chacun

**Caisse régionale
Île-de-France**



PRÉVENTION DES TROUBLES MUSCULOSQUELETTIQUES (TMS)

LISTE CRAMIF DES CONSULTANTS

La caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France a pour mission de développer et coordonner la prévention des risques professionnels dans les entreprises employant des salariés du régime général. Afin d'accompagner les entreprises dans la mise en place de leur démarche de prévention des TMS, la Cramif établit une liste de consultants, diplômés en ergonomie.

L'objectif de cette liste est de permettre aux entreprises de faire appel à des consultants en capacité de diffuser les bonnes pratiques d'intervention en matière de prévention des risques professionnels.

Les prestataires (cabinets d'ergonomie et leurs consultants) inscrits sur la liste répondent à des conditions administratives et techniques, et s'engagent à intervenir dans le respect des valeurs essentielles (ED902 - INRS) et des principes généraux de prévention (article L.4121 du Code du Travail).

Plus globalement, ils conviennent d'agir en cohérence avec une conception de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles résumée dans les points suivants :

- Reconnaissance de la pluri-causalité de l'accident du travail et de la pathologie professionnelle,
- Promotion des démarches participatives,
- Reconnaissance du caractère multidimensionnel des actions de prévention (techniques, organisationnelles, humaines),
- Objectif de faire progresser l'entreprise vers son autonomie en prévention.

Pour être inscrit sur la liste, le consultant expérimenté doit être en capacité de mettre en œuvre une démarche d'intervention du ressort de la prévention primaire, en respectant les principes suivants : démarche participative, paritaire, intervention centrée sur l'analyse du travail (prescrit, réel) et des organisations, utilisation de différentes méthodes et sources d'information, association du service de santé au travail et du service prévention de la Cramif.

Le consultant doit s'engager à respecter et à annoncer dans sa proposition d'intervention à l'entreprise les règles de déontologie suivantes :

- Respect du volontariat des salariés,
- Confidentialité et anonymat,
- Retour préalable aux salariés lors de productions de groupe ou d'observations au poste de travail, réalisées en vue de nourrir le diagnostic,
- Intégrité et absence de conflits d'intérêts (familiaux, amicaux, financiers...) pouvant influencer l'analyse du consultant dans le cadre de son intervention,
- Ne pas orienter volontairement le diagnostic vers des prestations complémentaires que pourrait proposer le consultant ou le cabinet auquel il appartient, en particulier en accompagnement individuel ou en amélioration de l'efficacité personnelle. Réorienter vers le service de santé au travail ou un acteur tiers,
- Professionnalisme : le consultant ne doit accepter que les missions relevant de son champ de compétences (ou sinon, il s'entoure d'autres compétences dans le cadre d'une co-intervention),
- Réaliser une restitution orale et écrite de l'intervention.

Le consultant s'attache à identifier les multiples facteurs de risque et à proposer des pistes d'action visant l'amélioration des conditions de travail.

**Pour toute question,
vous pouvez vous adresser à l'adresse générique : preventionro.cramif@assurance-maladie.fr**



**l'Assurance
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS

Agir ensemble, protéger chacun

Caisse régionale
Île-de-France






PRÉVENTION DES TROUBLES MUSCULOSQUELETTIQUES (TMS)

LISTE CRAMIF DES CONSULTANTS

ABILIS ERGONOMIE	Sylvain BIQUAND	10 rue Oberkampf 75011 Paris	01 44 07 08 81	ergonome.com
ACTION-ERGO	Jean-Charles DODEMAN	156 boulevard de Magenta 75010 Paris	06 15 43 15 44	action-ergo.fr
ERGONALLIANCE	Olivier RAQUIN	1 place Uranie 94340 Joinville-Le-Pont	01 45 11 15 50	ergonalliance.fr
I.D. ERGONOMIE - ARERAM	Hélène BRASSART, Alix LEPINE, David MAMERI, Olrice MARTINOT-LAGARDE	155 avenue Jean Lolive 93500 Pantin	01 49 15 20 20	idergonomie-areram.fr
PRAXO	Brice LABILLE	11 rue Jean-Baptiste Clément 94200 Ivry-sur-Seine	01 53 14 48 31	praxo.fr
SOLUTIONS PRODUCTIVES	Cécile MEGE PINEY	33 avenue du Maine 75755 Paris Cedex 15	01 43 20 35 94	solutions-productives.com
SAS Amélie MARIOLLE	Amélie MARIOLLE	13 rue Marcellin Berthelot 93100 Montreuil	06 72 87 51 76	amelie.mariolle@gmail.com

Cette liste est fournie à titre d'information et ne saurait constituer une recommandation destinée à engager la responsabilité de la Cramif.




ABILIS ERGONOMIE	10 rue Oberkampf 75011 Paris	ergonome.com
	BIQUAND	
	Sylvain	
	01 44 07 08 81	
	06 71 76 67 84	
	sbiquand@ergonome.com	

PRÉSENTATION

Abilis Ergonomie accompagne, depuis 1995, entreprises et collectivités pour l'évaluation des risques professionnels physiques (TMS) et psychosociaux (RPS) et l'amélioration des conditions de travail, les évolutions organisationnelles et la conduite du changement. Nous contribuons à la conception d'espaces et d'organisations durables favorables au développement individuel et collectif.

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Abilis Ergonomie intervient dans tous secteurs d'activité industrielle ou tertiaire. Sur le secteur francilien, ses interventions sont liées à l'activité de la région : hôtellerie/restauration, magasins, spectacle vivant, administration, logement, associations, tertiaire bureaux, transports, atelier et industrie.

ACTION-ERGO	156 boulevard de Magenta 75010 Paris	action-ergo.fr
	DODEMAN	
	Jean-Charles	
	06 15 43 15 44	
	JCDodeman@action-ergo.fr	

PRÉSENTATION



Action-ergo est un cabinet-conseil en ergonomie, organisation du travail et conception/design de solutions. Nous recherchons des solutions dans le respect du meilleur compromis entre des besoins d'usage, de santé, d'efficacité et des contraintes techniques, économiques, organisationnelles, etc.

Pour y parvenir, la démarche est fondée sur 3 piliers :

- l'analyse approfondie des situations,
- la conception de solution intégrée,
- une vision construite et partagée.

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Tous secteurs d'activité (public comme privé, industrie comme tertiaire).













ERGONALLIANCE	1 place Uranie 94340 Joinville-Le-Pont	ergonalliance.fr
	RAQUIN	
	Olivier	
	01 45 11 15 50	
	olivier.raquin@ergonalliance.fr	

PRÉSENTATION

Depuis plus de 20 ans, **Ergonalliance** contribue à allier performance des entreprises et santé des opérateurs. Notre cœur de métier s'articule autour de la prise en compte du facteur humain dans le domaine de la santé au travail et de la qualité de vie au travail. Nos principales missions concernent la prévention des TMS, des AT, le management de la prévention, et l'accompagnement au changement.

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Depuis sa création, **Ergonalliance** intervient dans 3 secteurs d'activité : les fonctions publiques (état, territoriale et hospitalière), le monde de l'entreprise (de la TPE à la multinationale) et dans l'économie sociale et solidaire (plus particulièrement le médico-social).




I.D. ERGONOMIE - ARERAM		155 avenue Jean Lolive 93500 Pantin		idergonomie-areram.fr	
	BRASSART		LEPINE		
	Hélène		Alix		
	06 23 98 33 53		06 23 98 33 14		
	h.brassart@idergonomie-areram.fr		a.lepine@idergonomie-areram.fr		
	MAMERI		MARTINOT LAGARDE		
	David		Olric		
	06 22 84 44 06		06 23 98 33 47		
	d.mameri@idergonomie-areram.fr		o.martinot-lagarde@idergonomie-areram.fr		

PRÉSENTATION

I.D. Ergonomie, cabinet conseil en ergonomie au sein de l'Areram, propose d'accompagner les entreprises sur des questions individuelles ou collectives, de santé au travail, de prévention ou de bien-être au travail. L'ensemble de ses interventions est basé sur une démarche participative qui prend en compte le contexte et les enjeux de l'entreprise dans ses dimensions sociales, techniques, organisationnelles, financières et réglementaires, dans l'objectif de faire le lien entre santé et performance.

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Tous secteurs d'activité.

PRA XO	11 rue Jean-Baptiste Clément 94200 Ivry-Sur-Seine	praxo.fr
	LABILLE	
	Brice	
	01 53 14 48 31	
	06 22 16 65 47	
	brice.labille@praxo.fr	

PRÉSENTATION

PRA XO est un Cabinet Conseil fondé en 1996, spécialisé en ergonomie et en organisation du travail. Nous déployons une démarche centrée sur l'analyse du travail et des usages afin de produire des connaissances et solutions utiles aux métiers de la conception, de l'organisation et de la prévention. Nous utilisons des outils de restitution et d'immersion 3D pour faciliter la dynamique de co-conception et recherche de solutions avec les futurs opérateurs/utilisateurs et autres acteurs de l'entreprise.

SECTEUR D'ACTIVITÉ

PRA XO intervient sur des problématiques d'organisation et de santé dans des environnements industriels et tertiaires, au sein de TPME, grandes entreprises, institutions et collectivités privées ou publiques.

**SOLUTIONS
PRODUCTIVES**

**33 avenue du Maine
75755 Paris Cedex 15**

solutions-productives.com



MEGE PINEY

Cécile



06 29 95 96 58



cmegepiney@solutions-productives.com

PRÉSENTATION

Depuis 30 ans, **Solutions Productives** accompagne les entreprises pour la prévention des risques professionnels et l'amélioration de la performance. Notre équipe pluridisciplinaire de 18 consultants apportera son expertise de la prévention des TMS et son expérience multi-secteurs (industrie, service, commerce, agriculture, etc.).
Nous développons nos propres outils pour identifier les risques et proposer des solutions concrètes répondant aux besoins.

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Tous secteurs d'activité.

SAS Amélie MARIOLLE

13 rue Marcellin Berthelot
93100 MONTREUIL

amelie.mariolle@gmail.com



MARIOLLE

Amélie



06 72 87 51 76



amelie.mariolle@gmail.com

PRÉSENTATION

Amélie Mariolle, ergonome, accompagne les entreprises depuis 20 ans pour faire de l'obligation de prévention des risques professionnels en général et des TMS en particulier, un levier. Des effets avérés sur la santé des équipes, de l'absentéisme, des impacts sur la production, un nouveau projet (organisation, espaces, équipements, etc.), ... : questionner l'exposition aux TMS au bon moment pour concilier santé et performance.

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Tous secteurs : industriel, tertiaire (services, santé, artisanat, commerce, etc.) et toutes situations de travail.